

Le Gouvernement recommandera à la Chambre des communes la transmission, complète ou partielle, par radio et par télévision, de ses travaux et des travaux de ses comités.

Vous serez priés de prendre en considération d'autres mesures législatives.

Membres de la Chambre des communes,

Le Gouvernement compte présenter un budget peu après l'ouverture de la session. Le moment est venu de fournir au Parlement un rapport complet sur la situation économique et financière du Canada et de proposer des mesures fiscales, ainsi que d'autres mesures nécessaires à la bonne gestion de l'économie.

Durant la session, vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux chambres du Parlement soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

[Traduction]

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

M. Lewis: Monsieur l'Orateur ...

M. l'Orateur: Le député de York-Sud a la parole.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais soulever un point en rapport avec la motion traditionnelle que le premier ministre (M. Trudeau) vient de présenter à la Chambre. Le débat sur le discours du trône, monsieur l'Orateur, a manifestement de l'importance, surtout au cours de la présente législature. Ces dernières semaines, par contre, la conscience du monde entier s'est révoltée devant la reprise des bombardements du Nord Vietnam par les forces américaines.

C'est à ce sujet, monsieur l'Orateur, que je voudrais proposer au premier ministre, par votre intermédiaire, d'inscrire à l'ordre du jour de demain, comme premier article et avant que ne parlent les motionnaires de sa motion, la présentation et l'adoption d'une résolution au sujet de la situation au Vietnam. J'ose espérer que le premier ministre lui-même, ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), en saisira la Chambre. Je lui offre l'entière collaboration de mon parti pour hâter l'adoption d'une telle résolution avec le moins de discussion possible. Ce qui m'incite à présenter cette proposition, c'est que selon certaines sources, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait formulé l'espoir ou le désir qu'une résolution appropriée puisse être présentée au Parlement.

Nous croyons, monsieur l'Orateur, comme nous l'avons déclaré hier, qu'il incombe au Parlement d'exprimer le plus tôt possible son horreur devant la destruction déjà accomplie et de prier le président et le Congrès des États-Unis de mettre fin inconditionnellement à tout bombardement tant au Nord qu'au Sud Vietnam, de signer le traité négocié l'automne dernier et de mettre fin à toute action militaire d'un côté comme de l'autre. Je soutiens, monsieur l'Orateur, que précisément à cause de la longue amitié qui unit notre pays et les États-Unis, nous avons l'obligation de nous exprimer à ce sujet. Le récent bombardement fut d'une intensité barbare et il a causé une destruction inhumaine de zones urbaines très peuplées au Vietnam. Je pense qu'en toute bonne foi, notre Parlement ne saurait méconnaître la misère et la destruction qu'ont connues les Vietnamiens.

Le Discours du Trône

En fin de compte, monsieur l'Orateur, j'attire l'attention des députés sur le fait qu'à l'automne, le monde entier a pu croire que la paix allait être signée en Indochine, mais tous les espoirs ont été brutalement annihilés par les bombardements. J'exhorte notre Parlement, au nom de mes collègues et de moi-même, à se joindre aux nombreux pays, ainsi qu'au nombre croissant de membres du Congrès et de la population américaine qui désirent que l'on mette un terme au plus tôt à cette guerre stupide et cruelle qui se déroule en Indochine.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: M. l'Orateur, le gouvernement est sans nul doute conscient de l'extrême importance de cette question et il a déjà fait connaître son opinion à différents niveaux, à certains des participants aux négociations pour la paix. Le gouvernement a l'intention de discuter de cette question à la Chambre et une motion a même été présentée au nom du gouvernement par le secrétaire d'État aux affaires extérieures (M. Sharp), et l'avis de cette motion a déjà été déposé. Nous tenons bien entendu à ce que cette motion soit débattue lorsque tous les partis de cette Chambre le jugeront opportun. Nous pensons, M. l'Orateur, que cela pourrait faire l'objet d'une discussion entre les leaders des différents partis à la Chambre. Il semble que nous pourrions avancer sur deux fronts à la fois si nous pouvions, par exemple, entendre demain le discours des motionnaires et, plus tard dans la journée, procéder à la discussion de cette motion et si la Chambre y consent, étudier la motion à ce moment-là. Je le répète, nous avons déjà déposé l'avis de motion, mais le règlement habituel s'appliquera, à moins que les députés ne consentent à l'étudier immédiatement.

M. Lewis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Pourrions-nous avoir un exemplaire de la motion à laquelle le premier ministre a fait allusion aujourd'hui, même si elle n'est peut-être pas imprimée, afin que nos leaders à la Chambre puissent aider à la marche du débat sur cette motion. Peu importe que le débat ait lieu avant ou après les discours des motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Avant de donner la parole au député de Peace River (M. Baldwin) qui, je le vois, veut dire quelque chose à ce propos, je pourrais peut-être répondre au député de York-Sud qu'il serait bien facile de faire reproduire ledit avis et d'en faire distribuer des exemplaires par les voies normales de distribution de la Chambre des communes, plus tard dans la journée.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire tout simplement que nous aimerions jeter un coup d'œil sur la motion et réviser notre position à la lumière de ce duo apparemment bien préparé et bien orchestré, que nous avons entendu aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. l'Orateur: La motion a été présentée à la Chambre; plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Adopté.

(La motion est adoptée.)